



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**


Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Téléservice : Obtenir une attestation numérique de ses diplômes

Ministère chargé de l'éducation

Vous devez vous identifier via France Connect (utilisation de l'identifiant et du mot de passe de votre compte Impots.gouv.fr ou Ameli.fr ou Idn.laposte.fr ou Mobile Connect et moi).

Accéder au
service en ligne 
(<https://diplome.gouv.fr/sanddiplome/login>)

Vérfié le 19 novembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Comment obtenir la copie d'un diplôme ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10492>)